



Plan Communal de Sauvegarde : la commune signe une convention avec la Protection Civile 35

Samedi 22 mars, lors de l'assemblée générale départementale de la Protection Civile qui s'est tenue à la salle polyvalente, la commune a signé la convention de concours dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).



Comme l'indique la convention, elle a pour objet :

de définir le concours que peut apporter la Protection Civile d'Ille et Vilaine (APC 35) à la commune de Maxent dans le cadre de la mise en œuvre de son plan communal de sauvegarde (P.C.S). Elle met à disposition des personnels bénévoles et matériels associatifs pour des missions en rapport avec l'objet de l'association, relevant de ses compétences et en fonction de la disponibilité de ceux-ci.

À titre d'exemples, les moyens de l'association peuvent être engagés pour mener des actions de vigilance (avant l'événement) : reconnaissance, alerte de la population ; pendant la phase d'urgence : mise à l'abri des personnes, hébergement d'urgence ; après la phase d'urgence : déblaiement/pompage, approvisionnement, accompagnement de la population.

L'assemblée générale, sous la présidence de Rodolphe CHIFFOLEAU a rassemblé une centaine de personnes des 11 antennes d'Ille-et-Vilaine. C'était l'occasion également de fêter le 10^{ème} anniversaire de l'antenne de Brocéliande qui a son siège à l'EHPAD « Le Grand Champ » de Maxent et les 60 ans de la Protection Civile nationale, et ce en présence de nombreuses personnalités notamment : Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la ruralité ; Anne-Sophie PATRU, sénatrice ; Mathilde HIGNET, députée ; du lieutenant-colonel Jérôme GUINARD, directeur des opérations représentant le SDIS 35 ; du commandant Grégory PONS de la compagnie de gendarmerie de Montfort-sur-Meu ; d'élus de Maxent et de communes de Brocéliande communauté.



Maxent d'autrefois... Transmettons nos souvenirs

Ateliers proposés par le
Centre Communal d'Action Sociale

Prochain atelier
le mardi 22 avril à 14h30

Salle du conseil municipal - Mairie de Maxent

Chansons, anecdotes, expressions locales...
Redonnons vie à la langue de notre enfance !



Le mini Max' est disponible à la mairie, à la médiathèque, la garderie, la boulangerie et la cabane à livres.

Boulangerie - Commerce multi-services Pouly

Tél : 02 99 06 70 48

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 07h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h30, les dimanches de 07h30 à 13h00

Food truck :

Mardi soir : Ty Pizz de 17h30 à 22 heures, parking de la boulangerie, rue Pierre Porcher, contact : 06 71 07 90 05.

Mercredi soir : J'peux pas j'ai galette de 16 heures à 20 heures, parking place Solidor, contact : 06 73 98 66 60.

Jeudi soir : Au régal de Brocéliande de 18 heures à 20h30, parking de la boulangerie, rue Pierre Porcher, contact : 07 48 12 23 21.

Dimanche soir : Alma Pizza de 17h30 à 21 heures, place Solidor, contact : 06 74 61 98 44.

Cabinet d'infirmiers

2 rue Ange Gouin

Tél : 07 78 26 50 07

ACCA (Association communale de chasse agréée)

Dimanches 27 avril et 4 mai de 9 h à 12 heures, paiement des terres, local Espace Jeune à l'espace Arbenn, 1 rue du prélois.

Ecole les gallo-peints :

Portes ouvertes

vendredi 25 avril
de 16h30 à 18h30

Directeur de la publication: Ange Prioul
100 exemplaires imprimés par nos soins
Contact : communication@maxent.fr
« Ne pas jeter sur la voie publique »

brocéliande communauté

Réunion d'Information

Réunion publique proposée par **France Services de Brocéliande Communauté**

Mardi 29 avril à 18h30, salle Ozégane,

rue des Korrigans Plélan-le-Grand

Intervention de la CARSAT Bretagne Législation, relevé de carrière, etc...

Contact : 02 55 47 13 00,

france-services@cc-broceliande.bzh



Frelon asiatique

La campagne de destruction des nids de frelons asiatiques a débuté le 1^{er} avril, avec la participation de Brocéliande Communauté au plan régional de lutte.



Pour signaler la présence d'un nid, contactez la mairie de Maxent au 02 99 06 70 15. La mairie vous fournira les coordonnées d'entreprises agréées pour la destruction des nids, une intervention prise en charge financièrement par Brocéliande Communauté uniquement pour les frelons asiatiques.

Mesures à prendre en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques :

- **éloignez-vous du nid** : Restez à une distance sécuritaire d'au moins 5 mètres pour éviter toute attaque.
- **évités les perturbations** : Ne pas effectuer d'activités susceptibles de déranger les frelons, comme la taille de haies ou le bricolage à proximité du nid.
- **ne pas tenter de détruire le nid soi-même** : La destruction doit être effectuée par des professionnels équipés de protections adaptées.

Il est essentiel de suivre ces recommandations pour assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

Déploiement de la fibre optique

Le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne a lancé le déploiement de la fibre optique sur le territoire, identifiant des plantations privées empiétant sur la voie publique. Les propriétaires doivent élaguer ces plantations pour prévenir toute dégradation du réseau, conformément à l'article L65 du code des postes et des communications électroniques, sous peine d'une amende de 1 500 euros. Il est recommandé de réaliser l'élagage en se concentrant sur les petites branches gênant le passage du câble, en évitant de tailler les grosses branches. De plus, durant la période de nidification des oiseaux, du 16 mars au 15 août, il est conseillé de ne pas tailler les haies pour préserver la faune locale.

RANDONNÉE MAX'EN'VTT
3^{ème} EDITION
LE DIMANCHE 13 AVRIL 2025
DÉPART AU TERRAIN DES SPORTS DE MAXENT DE 9H00 À 10H30

INSCRIPTIONS SUR PLACE DE 7H30 À 10H00

4 VTT : FAMILIALE 15 KMS, 25, 35, 42 KMS
3 PÉDESTRES : 5, 11, 14 KMS

6 EUROS VTT
5 EUROS MARCHÉ

OUVERT À TOUTS
RAYTOS • SANDWICHES ET BOISSONS • AIRE DE LAVAGE

Logos: ARZEL, Marc, S3, Yann SALMON, PROBETON, DEKRA

MATCH DAY VS BENIN

VS 18H30
ÉQUIPE MASCULINE VS NATIONALE 3 M

VS 21H
ÉQUIPE FÉMININE VS NATIONALE 3 F

MERCREDI 30 AVRIL
TREFFENDEL

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE SÉJOUR DES ÉQUIPES DU BENIN ICI

BRADERIE
Dimanche 18 Mai
MAXENT ESPACE ARBENN
RESTAURATION SUR PLACE
apd@josephmaxent@gmail.com

9H - 17H
3€ les 2,5m
5€ les 2,5m + table

Nouvelle campagne de vaccination Covid-19 du 14 avril au 14 juin

La campagne de vaccination printanière contre le Covid-19 se déroulera du 14 avril au 14 juin 2025, avec pour objectif de protéger les populations les plus fragiles contre les formes graves du virus. La vaccination, gratuite et accessible dès l'âge de 6 mois, reste un pilier essentiel de la prévention de la maladie aux côtés des gestes barrières.

SMICTOM
collecte de déchets

Bac vert : le jeudi 17 avril et le vendredi 02 mai 2025

Bac jaune : les vendredi 25 avril et 09 mai 2025.

Il est important de sortir vos bacs poignées vers la rue, couvercles fermés, au bord du trottoir, la veille des passages.

Déchetterie Plélan-le-Grand
lundi, jeudi et samedi : 9h-12h30, 13h30-17h30.

CARNABOOM PARTY

26 AVRIL 2025

SALLE POLYVALENTE DE MAXENT

ENTRÉE GRATUITE

15H - 18H

15H00 : ANIMATION
16H : DÉFILÉ EN FANFARE (ORCHESTRE AZYLIS)
17h : BOOM

SNACK - BOUVETTE - BUI PLACÉ

EUX AUSSI ONT DROIT À UNE VIE D'ENFANT!

Devenez famille d'accueil

Le Département recrute

Informez-vous sur le métier d'accueillant familial et sur www.ile-et-vilaine.fr

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 44 de Avril 2025.